

Chapitre X

**OBJECTIF GENERAL
ET HYPOTHESES**

Chapitre X :

OBJECTIF GENERAL ET HYPOTHESES.

L'enseignement supérieur, en général, et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), en particulier, font l'objet d'une importante littérature tant de la part de la Banque Mondiale que des autorités sénégalaises. Le point commun des documents publiés par la plupart de ces sources est l'utilisation de données de type transversal. Il ressort de l'analyse de cette littérature que les difficultés actuelles de l'UCAD mériteraient d'être analysées plus en détail, en se fondant sur l'analyse des données relatives à une cohorte. En effet, les comportements pédagogiques d'un groupe d'apprenants tout au long de leurs années d'études sont probablement plus riches d'enseignements que des données transversales.

Les problèmes actuels de l'UCAD pourraient également être abordés sous le double éclairage de l'efficacité et de l'équité. Partant de l'analyse de la situation éducative, qui est préoccupante à plusieurs égards, l'analyse devra aller en profondeur et être des plus fouillées possibles. En ce sens, le poids des différents facteurs, tout au moins ceux des principaux facteurs entrant en jeu, devra être mesuré avec le maximum de précision et d'objectivité. Les solutions qui en ressortiront devront, elles aussi, être adéquates, pertinentes et suffisamment innovatrices.

I- Objectif général.

Il ressort de l'analyse de la Banque Mondiale et du Recteur de l'UCAD que l'Université de Dakar est confrontée à un double problème :

- trop de redoublements se traduisant par une inefficacité interne (voir notamment Banque Mondiale 1988 et Recteur NIANG 1993),
- et trop fort taux de chômage parmi les diplômés entraînant une inefficacité externe (voir Banque Mondiale 1988).

Quels sont les révélateurs de cette double préoccupation ? Quelles en seraient les causes probables ?

L'efficacité externe qui semble réellement préoccuper la banque Mondiale est pourtant difficile à établir. Certes l'opinion soutient que de nombreux étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat sont toujours au chômage. Cependant, le nombre exact des diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche du premier emploi ne semble pas toujours établi avec précision. En effet, il n'existe aucune statistique officielle, universitaire ou gouvernementale, relative à la situation des produits du système éducatif face à l'emploi. Pourtant, il serait utile que l'université ait connaissance des différents emplois occupés par ses produits, en distinguant les emplois de fonctionnaires, des emplois dans les entreprises, et dans le secteur informel. La connaissance de l'insertion des produits du système d'enseignement dans la vie socio-professionnelle permettrait de mieux répondre aux besoins des individus et de la société,

Au demeurant, les autorités gouvernementales avaient élaboré dans les années '70 une sorte de nomenclature de l'emploi. Cette nomenclature semble avoir peu évolué. Pour les autorités, tout individu à la recherche d'un premier emploi ne peut être classé comme un chômeur. Est chômeur celui qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. C'est ainsi que lors du vote du budget en décembre 1994, devant l'Assemblée Nationale, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle rappelait ces critères de classement des différentes catégories de demandeurs d'emploi. Il avouait à la même occasion n'avoir pas de données chiffrées sur l'état d'inoccupation professionnelle des jeunes diplômés du supérieur.

Ces constatations conduisent à reconnaître qu'il n'existe pas au Sénégal un observatoire sur les questions pédagogiques.

L'inefficacité externe de l'UCAD, dont l'inoccupation professionnelle des produits de l'enseignement supérieur serait un des révélateurs, pourrait être expliquée par plusieurs causes :

- l'Etat, jusque récemment principal employeur des produits de l'école, est confronté à d'énormes difficultés financières; il est tenu à réduire le nombre de ses agents et fonctionnaires;
- le libéralisme économique, les politiques d'ajustement structurel et les idées politiques qui les accompagnent ou les sous-tendent secrètent une nouvelle philosophie de l'éducation : si l'éducation est un droit fondamental de chaque individu, l'insertion professionnelle n'est pas du ressort de la collectivité;
- l'enseignement supérieur, d'une part, et les programmes de formation offerts à l'UCAD, d'autre part, semblent avoir peu évolué : les disciplines littéraires et juridiques drainent encore la majorité des nouveaux étudiants;
- le système éducatif semble plus apte à développer le goût des disciplines littéraires que celui des disciplines scientifiques ou des formations techniques;
- les jeunes bacheliers ont eux aussi une part de responsabilité du fait de leur réel engouement pour des filières de formation qui font préférer la ville à la campagne, le bureau à l'usine;
- tout nouveau bachelier aspire à jouir du titre d'étudiant, ce qui se traduit par la préférence donnée aux études classiques longues dans les cinq facultés (Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Technique, Droit, Sciences économiques, Médecine et pharmacie), au détriment des formations professionnelles dispensées dans les écoles nationales..

Tout comme les révélateurs, les causes probables de l'inefficacité interne ne semblent pas avoir fait l'objet de recherche.

S'agissant par contre de la faiblesse des rendements internes, les données ne semblent pas trop manquer, même si elles sont souvent incomplètes. Ce qui semble plutôt faire défaut, c'est une analyse détaillée des situations qu'elles permettent de décrire, d'une part, et des indications sur la méthodologie qui a permis de les élaborer, d'autre part.

Par exemple, quelle valeur donner à l'efficacité économique et à l'efficacité technique dans le contexte d'une institution qui serait fortement marquée par une inefficacité interne et une inefficacité externe ?

A l'UCAD, le gonflement des effectifs s'accompagne d'une apparente insuffisance du nombre des personnels enseignants. Les difficultés économiques ne seraient pas totalement étrangères à ces déficits. Il est de plus en plus difficile de recruter suffisamment d'enseignants pour assurer les services que la progression des effectifs d'étudiants impose. L'encadrement pédagogique et la formation scientifique des étudiants, notamment leur préparation à la recherche, posent donc des problèmes. Assurer aux étudiants des cours dans des conditions pédagogiques satisfaisantes semble être un pari de plus en plus difficile à tenir, soit parce qu'il y a peu d'enseignants, soit parce que les locaux s'avèrent assez souvent étroits.

L'UCAD était construite pour moins de sept mille étudiants. Elle en accueille plus de vingt mille. Les nouveaux amphithéâtres qui ont été construits tout au long des années '80 s'avèrent extrêmement petits pour contenir les gros effectifs, surtout ceux de première année. Il n'est pas toujours possible ou souhaitable de répartir les étudiants en petits groupes. Il n'y aurait pas assez de professeurs pour les prendre en charge. Les étudiants sont donc obligés d'occuper longtemps à l'avance les places dans les amphithéâtres afin de pouvoir suivre leurs cours. Ces comportements peuvent être préjudiciables aux étudiants eux-mêmes. Car pour s'assurer d'avoir une place lorsque l'heure de leur cours viendra certains n'hésitent pas à envahir les salles pendant d'autres cours.

Le matériel didactique ne semble pas être toujours adéquat. Certaines salles de cours, comme les nouveaux amphithéâtres, seraient trop grandes pour des enseignements qui se mènent uniquement au tableau noir. Les auxiliaires pédagogiques (rétroprojecteurs, sonorisation, etc.), lorsqu'ils existent, seraient peu ou pas fonctionnels dans les conditions où ils sont utilisés. Dans certaines disciplines qui nécessitent des équipements spécifiques d'enseignement, notamment pour les manipulations et les expériences en physique et en chimie, la solution souvent adoptée est l'envoi des données dans des laboratoires spécialisés à l'étranger (Grande Bretagne, France et Italie)...

Les modes d'évaluation des enseignements dispensés posent aussi d'importants problèmes. Selon le Recteur S. NIANG (octobre 1993), en moyenne «deux mois et demi sont annuellement consacrés aux examens dans les facultés, ce qui réduit notablement le temps consacré à l'enseignement. On devrait dès lors s'orienter vers un autre mode de contrôle et d'évaluation des connaissances des étudiants. Une seule session d'examens, avec des stratégies pédagogiques appropriées, pourrait être retenue» ⁽¹⁾. A la rentrée d'octobre 1993, la correction des épreuves de la deuxième session des examens universitaire qui se déroulent traditionnellement entre les mois d'octobre et de novembre, avait duré dans certaines facultés et dans certains départements jusqu'au mois de mars 1994. Mais il est probable que cet aspect organisationnel des examens universitaires cache un phénomène tout aussi important : la préparation et le choix des épreuves proposées aux examens...

En tout état de cause, les dysfonctionnements de l'UCAD semblent suggérer de fortes interactions entre l'efficacité interne, l'efficacité externe et l'efficacité économique et technique. Certaines de ces interactions pourraient être plus facilement expliquées que d'autres. Ainsi l'interdépendance entre l'efficacité interne et l'efficacité externe pourrai trouver quelques-unes de ses explications dans la similitude du système sénégalais et du système français.

¹- Souleymane NIANG (octobre 1993). Rentrée universitaire 1993-1994. Rapport général. Dakar : UCAD/Rectorat, p. 12

Au Sénégal comme en France, «les étudiants affluent (...) et, bien que le déchet soit considérable, bien que cet afflux même dévalorise le diplôme qu'ils essaient d'obtenir, ils continuent d'affluer comme si rien ne devait changer»⁽²⁾. Le gonflement des effectifs à l'UCAD semble lui aussi produire les mêmes effets qu'en France. L'afflux massif des étudiants aura progressivement transformé l'UCAD, jusqu'alors une université française de type classique, c'est-à-dire un «temple de la Culture, de la Recherche et du Savoir» (L. LEVY-GARBOUA, 1979, p. 203) dédié à la formation des élites, en *une institution d'enseignement de masse*. En réalité cet afflux massif d'étudiants, c'est-à-dire plus d'étudiants que par le passé, s'est accompagné d'un phénomène relativement récent : *la massification de l'enseignement supérieur*⁽³⁾.

La massification de l'enseignement supérieur au Sénégal signifie l'accroissement des effectifs intervient dans une période au cours de laquelle les étudiants d'origine modeste sont probablement de plus en plus nombreux à l'UCAD. Cependant, pendant cette même période «la fonction de transmission des connaissances tend à se réduire au profit de la fonction de sélection. Et cette dernière prend une importance accrue au moment même où les diplômes ne sont plus une garantie absolue»⁽⁴⁾.

Alors qu'en France la transformation de l'université classique en une université de masse suscite de nombreuses interrogations⁽⁵⁾, pour leur part, les autorités politiques et académiques sénégalaises refusent obstinément d'admettre «le dépérissement de l'université classique» (L. LEVY-GARBOUA, 1979, p. 203). Elles semblent refuser de concevoir un autre modèle d'enseignement supérieur. Elles préfèrent pour toute explication indexer l'efficacité interne de l'université et le niveau des élèves achevant les études secondaires. En 1979 le Président L. S. SENGHOR affirmait devant le Congrès du Parti Socialiste consacré à l'emploi : «Je ne crois pas à l'existence de beaucoup de chômeurs diplômés. Ce que l'on constate, en effet, le plus souvent - l'UNISYNDI (syndicat du patronat) l'a souligné -, c'est que les chômeurs diplômés ont été, en réalité, soit des étudiants médiocres, soit des étudiants mal orientés...»⁽⁶⁾.

²- Louis LEVY-GARBOUA (1979) : Marché du travail et marché de l'enseignement supérieur, p. 178, in Jean-Claude EICHER et alii : Economie de l'éducation, Paris : Economica 1979, voir article pp 178-210.

³- Le concept de massification est souvent confondu avec l'idée d'effectifs pléthoriques. Selon Le Petit Larousse (1992), la massification se définit : «Adaptation d'un phénomène à la masse, au grand nombre, par suppression des caractères différenciés qu'il présentait ».

⁴- Louis LEVY-GARBOUA (1979), p. 203.

⁵- L'ouvrage de Laurent SCHWARZT (1987): Où va l'Université ? Rapport du Comité National au Président de la République. Paris : Gallimard, semble bien remplir cette fonction. Traitant de la croissance des effectifs et des perspectives de mutations, l'auteur écrit notamment à la page 104 : «les autorités de l'Etat, au niveau le plus élevé, devraient procéder aux études préalables à toute définition des objectifs concernant l'augmentation du nombre de bacheliers et d'étudiants à moyen terme et à long terme, et, en fonction du résultat de ces études, arrêter des objectifs, dont les conséquences devraient conduire à l'adoption d'une loi-programme pluriannuelle. Celle-ci devrait assurer, au-delà des alternances politiques, la continuité de la politique adoptée et la doter de moyens financiers et en personnels, sans lesquels cette politique ne serait qu'une déclaration d'intention».

⁶- Léopold Sédar SENGHOR (1979) : Rapport introductif devant le Congrès du Parti Socialiste du Sénégal, tenu à Dakar le 13 janvier 1979, voir p. 20.

Tout comme les analystes préconisaient à la fin des années 70 'le dépérissement de l'université classique', en 1995 Daniel LAURENT (1995) remettait au ministre de l'Education Nationale en France le rapport d'une étude sur «l'évolution de l'enseignement supérieur et l'adaptation de l'université aux exigences de son environnement économique et social» ⁽⁷⁾. Le rapport indique les voies à suivre pour «procéder à une véritable révolution culturelle» dans l'enseignement supérieur, autrement dit le dépérissement de... l'université classique.

Parmi les mesures identifiées après, il s'agira de créer des instituts universitaires régionaux, d'associer les régions à la définition des schémas d'enseignement supérieur, de refondre entièrement le système d'aide aux étudiants. Cependant, compte tenu des longues traditions qui ont cours dans les universités françaises, les mesures préconisées pourraient susciter de sévères polémiques... En effet, la logique qui sous-tend le rapport semble être d'inspiration libérale, tout au moins l'auteur semble avoir tranché en faveur d'un modèle qui emprunte beaucoup aux modèles américain et allemand. Tout en affirmant s'inscrire dans «le respect de l'université républicaine», le rapport tente d'ouvrir une brèche dans un système victime de ses rigidités centralisées en direction des collectivités locales et des entreprises. Le relèvement des droits d'inscription préconisé est l'innovation la plus importante contre l'un des fondements du système national d'enseignement supérieur en France.

Les autorités gouvernementales et académiques du Sénégal tentent aussi de leur côté de mettre en application des remèdes similaires. En principe, les droits d'inscription ont été fortement haussés pour dissuader certaines catégories d'étudiants. La réforme des contenus paraît, par contre, une entreprise plus complexe.

Au total, le modèle sénégalais d'enseignement supérieur ressemblant beaucoup au modèle français, les conclusions du rapport Laurent pourraient être valables pour le Sénégal, où il susciterait les mêmes réactions d'hostilité et de résistance des étudiants et des enseignants.

Dans le contexte sénégalais, la recherche de solutions doit tenir compte d'un facteur déterminant : le marasme économique et la rareté des emplois. Ces facteurs gardent toute son actualité à la remarque de LEVY-GARBOUA (1979) qui soutenait que «en provoquant l'amenuisement des perspectives professionnelles, l'université de masse incite les étudiants à affecter moins de temps libre à des activités studieuses. Ceci a pour première conséquence de réduire le temps qu'ils consacrent effectivement à l'apprentissage des disciplines universitaires. Une année calendaire contient de ce fait une 'quantité d'éducation' plus faible. L'inefficacité du système d'enseignement supérieur grandit et la productivité apparente (mesurée pour une année calendaire d'enseignement) du capital humain diminue. Dans la mesure où le programme des années universitaires se modifie peu dans la lettre et tend plutôt à se gonfler, les connaissances requises sont moins bien assimilées au risque d'être déformées, voire dénaturées» (L. LEVY-GARBOUA, 1979, p. 203).

⁷- Daniel LAURENT (1995). L'Evolution de l'Enseignement Supérieur et l'Adaptation de l'Université aux Exigences de son Environnement économique et social. Rapport inédit au ministre de l'Education Nationale de la France.

En 1979, LEVY-GARBOUA soutenait dans son analyse du dépérissement de l'université de type classique et de l'instauration de l'université de masse qu' «il se crée ainsi une fausse connaissance, tout empreinte de superficialité, qui ne provient ni d'un handicap culturel ni d'un manque de maturité des jeunes étudiants» ⁽⁸⁾. Toutefois, l'éducation secrète actuellement un handicap pédagogique important pour la poursuite des études. L'école produit des désavantages liés à l'inégale distribution de la qualité de l'enseignement qui a prévalu avant l'université, dès le lycée et le collège (avec des publics cibles, des moyens humains et matériels différenciés selon les milieux d'implantation des établissements).

L'école cause également des préjudices intellectuels que l'absence d'équité pédagogique à l'université ne permet pas d'atténuer. Au total, de nombreux étudiants pourraient ainsi être handicapés dans la poursuite des études du fait de leur origine pédagogique qui reflète leur appartenance sociale.

Il serait alors nécessaire pour expliquer le chômage des produits de l'université de tenir aussi compte de la liaison des handicaps pédagogiques ainsi esquissés et de l'efficacité. En effet, si «l'amenuisement des perspectives professionnelles (revenu, statut) qui résulte de l'excès de l'offre des sorties de l'enseignement supérieur sur le marché du travail» (L. LEVY-GARBOUA, 1979, 193) est une explication toujours valable, le chômage des produits de l'université pourrait aussi s'expliquer par d'autres facteurs, comme la nature, le niveau et la qualité des études.

Dans l'étude qu'elle a consacrée à la situation «*des jeunes face à l'emploi en Hongrie*», situation qui s'apparente fortement au cas du Sénégal, Julia SZALAI (UNESCO 1991) ⁽⁹⁾, estime que «la forte et régulière progression du niveau d'instruction est l'un des titres de gloire de notre politique sociale... Cependant, ce progrès a été accompagné d'un élargissement tout aussi marqué de l'hiatus entre l'acquisition des connaissances scolaires et leur utilisation ultérieure. (...) C'est là une anomalie importante, car, d'une part, il y a effectivement une corrélation étroite entre le niveau de formation de l'individu et sa position sur le marché du travail et, d'autre part, il n'y en a pas. Nous assistons, pour ainsi dire, à la disparition des possibilités d'emploi exigeant des diplômes élevés et au phénomène connexe du *déclassement des emplois*».

Cette concomitance inextricable des facteurs internes et externes pourrait avoir de lourdes conséquences sur toute décision d'amélioration du rendement interne et de l'efficacité externe, surtout si l'équité doit être améliorée ⁽¹⁰⁾. En effet, l'inefficacité de l'UCAD, révélée en partie par le chômage de ses produits, devra être appréciée autrement s'il était établi que certains diplômes conférés à Dakar et des diplômes obtenus à l'étranger bénéficient de meilleures chances d'insertion professionnelle ⁽¹¹⁾.

⁸- L. LEVY-GARBOUA (1979), p. 203.

⁹- Julia SZALAI (1984) : "Les Jeunes face à l'Emploi : le cas de la Hongrie; Perspectives, (Paris, UNESCO) vol XIV, n° 2, 1984, p. 285-293, cité dans UNESCO (1991) Rapport mondial sur l'Education 1991. Paris : Economica 1991, p. 57.

¹⁰- Traitant des taux de passage d'un niveau d'enseignement à l'autre, ORIVEL (ACCT 1992, p. 90) soutient à l'encontre de "ceux qui invoquent l'argument d'équité (il n'est pas convenable que seuls les riches passent au niveau secondaire) (qu') il convient de rappeler que des taux de passage plus élevés (que 10 % de chaque cohorte) impliquent de façon quasi automatique de renoncer à l'universalisation de l'enseignement primaire, c'est-à-dire d'accepter un niveau d'inéquité plus élevé".

¹¹- Selon Roland OUELLET, in Effet de l'Organisation scolaire sur la Réussite scolaire, in Revue des Sciences de l'Education, Volume XIII, n°, 1987, les travaux de Kamens en 1981 concluent "qu'en Europe, certaines différences dans l'organisation des écoles exerceraient une influence importante sur les chances d'emploi et de placement des étudiants sur le marché du travail et ce, contrairement à ce qui se passe aux Etats Unis" (p. 90).

A titre d'illustration, selon le PNUD (1994), les étudiants sénégalais poursuivant leurs études à l'étranger, en 1987-88 représentaient 23 % du nombre des étudiants dans le pays ⁽¹²⁾. Ces données auraient encore plus de signification si les niveaux d'études étaient précisés...

Comment justifier l'envoi d'étudiants (quels étudiants et aux frais de qui ?) hors du pays pour des formations qui existent souvent à Dakar ? Est-ce une reconnaissance de la baisse de qualité des enseignements dispensés à Dakar ?

De retour au pays, ces étudiants jouissent-ils réellement (comme le veut l'opinion et les apparences) d'un meilleur traitement face à la crise de l'emploi, du fait de la position et des alliances sociales, de la primauté implicite des études hors du Sénégal et de la préférence accordée par les employeurs aux diplômés qu'elles confèrent ?

Afin de bien cerner les facteurs à l'oeuvre dans les dysfonctionnements actuels de l'Université de Dakar et, en particulier, de pénétrer les mécanismes en jeu dans son inefficacité interne, *la recherche entreprise sera évaluative*.

Selon DE KETELE (1991), l'évaluation est «un processus qui consiste à choisir un ensemble de variables pertinentes, à déterminer les critères et indicateurs valides par rapport à ces variables, à délimiter et à recueillir l'ensemble des informations jugées suffisamment pertinentes, valides et fiables, et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et l'ensemble des critères fixés au départ ou ajustés en cours de route en vue de fonder une prise de décisions» ⁽¹³⁾.

L'objectif général de la présente recherche est d'analyser, de comprendre et de tenter d'expliquer les dysfonctionnements internes actuels de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

En tenant compte de la question générale telle qu'elle a été formulée (voir Chap II, p.68), il s'agira de tenter de déterminer

1°- dans quelle mesure les explications scientifiques des phénomènes liés à l'éducation, avancées notamment à la suite des recherches de comparaison internationale, sont valables ou non au Sénégal;

2°- si des données diachroniques permettent d'aboutir aux mêmes conclusions que les données de type transversal souvent utilisées.

En tenant compte du problème spécifique (voir Chap III, p. 83), la recherche entreprise est évaluative parce qu'elle tentera d'expliquer les dysfonctionnements observés et d'imaginer des solutions réalistes et réalisables qui permettent de les résorber ou de les atténuer.

¹²- PNUD (1994) : Rapport mondial sur le développement humain 1994, Paris : Economica, voir tableau 15 p. 171.

¹³- Jean-Marie DE KETELE (1991) : L'évaluation : approche descriptive ou prescriptive ? Bruxelles : Editions Universitaires / de Boeck Université 1991, p. 266.

Pour atteindre l'objectif général, la recherche s'intéresse à des cohortes reconstituées, admises la même année (1986-87) dans des filières différentes de la Faculté des Sciences et Technique de l'UCAD, préparant au moins à la licence (voir Chapitre XII : Méthodologie), afin d'analyser :

- les résultats en cours et à la fin des études supérieures, notamment sous la forme de trajectoire universitaire (diplôme de fin d'études du premier cycle, licence, éventuellement la maîtrise et au-delà),
- les redoublements,
- les abandons,
- et les modifications de trajectoire.

L'analyse de ces données sera entreprise en fonction :

- des variables non-scolaires (principalement le sexe et l'âge),
- des variables socio-économiques (nature des subsides, statut socio-économique des parents),
- des variables scolaires (nature du bac et des études supérieures, dernier lycée fréquenté)...

Les données relatives aux étudiants seront complétées par des données relatives à :

- aux enseignants.

Seuls les programmes conduisant à la licence ou à un titre équivalent (durée légale des études = 3 ans) seront pris en compte.

S'agissant en particulier de l'évaluation des différents types d'équité, l'ensemble des facteurs permettant de mesurer le degré d'efficacité de l'UCAD sera de nouveau réexaminé en tenant compte des caractéristiques des étudiants.

Compte tenu de l'état des statistiques universitaires⁽¹⁴⁾ et de la nécessaire implication des politiques dans l'arbitrage entre efficacité et équité⁽¹⁵⁾, surtout lorsqu'il s'agit de l'efficacité externe, la recherche diagnostique et évaluative sera limitée à la comparaison des données relatives à des cohortes reconstituées. Les données sont recueillies auprès des départements de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD dispensant des formations comprenant au moins le premier et le deuxième cycle.

La recherche portera sur l'efficacité interne et l'équité. Elle tente également de déterminer les interactions entre l'efficacité interne et l'équité dans l'enseignement supérieur.

¹⁴- Selon la BANQUE MONDIALE (mars 1992) : Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal, p. 4 : "(...) il y a peu de données permettant de mesurer systématiquement et objectivement l'évolution du niveau d'enseignement à l'UCAD".

¹⁵- Selon PSACHAROPOULOS et WOODHALL (1988) : L'éducation pour le développement, p. 299 : "Dans la mesure où il y a à la fois des éléments d'inefficacité et d'iniquité dans les systèmes éducatifs de beaucoup de pays en développement, il est possible d'envisager des situations dans lesquelles les ressources pourraient être affectées de façon à augmenter tout à la fois l'efficacité et l'équité. En pratique, toutefois, il n'est pas aisé d'identifier de telles situations. Les économistes emploient le concept de fonction de bien-être social pour analyser les objectifs du gouvernement - par exemple efficacité, équité et emploi - ; toutefois, les gouvernements ne sont bien sûr pas explicites sur la fonction de bien-être qu'ils utilisent (c'est-à-dire sur les coefficients de pondération qu'ils donnent aux différents objectifs)".

II- Hypothèses.

Reliée à la croissance démographique, l'évolution des effectifs dans les quatre facultés de l'UCAD (Lettres, Sciences, Droit et Médecine) peut cacher des réalités fort différentes. En effet, l'accroissement de la population résidente du Sénégal pourrait avoir simplement entraîné une augmentation de la représentation des couches sociales bénéficiant traditionnellement de l'enseignement supérieur. Mais il est également possible que la base sociale de recrutement de l'université se soit élargie à la suite de l'extension de l'offre d'éducation pour satisfaire la forte demande et de l'augmentation de la population. La notion d'*université de masse*, empruntée à Louis LEVY-GARBOUA (1979), s'applique mieux dans ce dernier cas de figure, à condition de la concevoir comme étant à la fois *l'augmentation des effectifs et l'afflux (le déferlement) à l'université de catégories sociales jusqu' alors privées d'enseignement supérieur*.

Il est donc important de circonscrire tout d'abord l'origine sociale effective des étudiants de Dakar, afin de mesurer l'équité face aux études supérieures au Sénégal, et d'étudier par la suite les rapports entre équité et efficacité à l'UCAD.

La détermination de l'origine sociale des étudiants joue un rôle important dans l'analyse des dysfonctionnements de l'éducation. Car, l'essor démographique et les progrès (réels ou supposés) de la démocratie peuvent entraîner une amélioration de l'équité face à l'éducation, même si avec le chômage des jeunes diplômés, « les familles, dans certains pays, préfèrent réduire leur demande de scolarisation au bénéfice de leurs enfants » (ORIVEL, ACCT 1992, p. 81).

L'essor du secteur informel et la réussite économique de certains nationaux opérant dans le secteur dit informel peuvent entraîner un phénomène de désaffection scolaire parmi les jeunes qui douteraient de plus en plus de l'utilité des études. L'exemple de diplômés qui se reconvertissent dans des activités commerciales jadis relativement méprisées par les intellectuels leur en donnerait les raisons...

Mais l'expansion de tous les niveaux d'enseignement du primaire au supérieur intervient dans une période de marasme économique et d'injonctions des pays donateurs d'aide qui 'dictent' aux pays en développement de s'inspirer davantage du modèle social et économique des pays de l'OCDE.

Les sommations à peine déguisées que les institutions financières internationales adressent aux pays en développement, et la crise économique laminent lentement mais sûrement les fondements des sociétés traditionnelles africaines jadis basées sur la solidarité et l'entraide. Le Sénégal étant plus que jamais très fortement marqué par la culture française, certaines couches sociales, particulièrement des intellectuels, ont des référents culturels peu clairs et des comportements hybrides oscillant entre les valeurs occidentales et africaines. L'acculturation (pour ne pas dire la forte aliénation culturelle qui prévaut dans le pays) est à son tour renforcée par les mutations socio-économiques liées à la crise économique et à l'urbanisation, qui ont entre autres corollaires, la montée de l'individualisme. La crise économique et la montée de l'individualisme créent un nouveau contexte social, mais aussi un nouveau contexte scolaire et universitaire.

N'ayant tous ni les mêmes moyens de subsistance ni la même culture, ceux qui rentrent aujourd'hui à l'Université de Dakar jouissent moins que leurs aînés de conditions propices aux études. Les aînés obtenaient facilement des bourses d'études car ils étaient peu nombreux et la solidarité sociale était encore fort agissante. Les cadets ne peuvent tous prétendre à une bourse d'études car ils sont trop nombreux, et la solidarité sociale se rétrécit comme peau de chagrin.

Dans un tel contexte économique et social, au fil du temps, les mêmes facteurs produiraient alors les mêmes effets en Afrique comme dans les pays industrialisés. L'adaptation et la réussite scolaires dépendraient de plus en plus des variables socio-économiques. Il s'établirait progressivement une forte corrélation entre le statut socio-économique et le rendement scolaire.

S'il en était ainsi, en plus d'une bonne préparation pédagogique, l'étudiant devra disposer de ressources familiales ou de bourses pour affronter aujourd'hui les études supérieures. Les enfants issus des familles aisées (ou relativement aisées) ou des ménages conscients des enjeux de l'éducation, et qui vont à l'université, trouveront plus naturellement auprès de leurs parents tout le soutien financier et culturel nécessaire pendant les années d'études et à la réussite universitaire. Grâce au jeu des alliances et des recommandations, ils pourront également trouver plus facilement un emploi à la fin des études. D'une manière générale, «selon R Establet (1987), les cadres supérieurs se distinguent par le contrôle direct et méthodique de la scolarité de leurs enfants, et ils les stimulent matériellement plus que les autres parents, tandis que les ouvriers se contentent d'un contrôle extérieur de la scolarité. Les employés occupent une place intermédiaire entre l'investissement maximal des cadres supérieurs et le retrait des ouvriers»⁽¹⁶⁾.

Aujourd'hui, les enfants originaires des familles démunies qui vont à l'université, généralement implantée dans les grandes villes, ne peuvent compter que sur l'entraide sociale qui pourtant s'estompe, ou sur une subvention (bourses, aides scolaires, etc.). Le système des bourses et des aides scolaires est une vieille tradition en Afrique francophone. En effet, dans les pays d'Afrique anciennement sous domination française, la politique des bourses d'enseignement remonte au XIX^{ème} siècle⁽¹⁷⁾. Pendant les premières décennies qui ont suivi les indépendances, cette politique a été peu modifiée.

A la suite des autorités coloniales qui faisaient des bourses et allocations scolaires et universitaires un moyen de promotion de l'école coloniale, les états indépendants en ont maintenu et développé la pratique. Aux premières années des indépendances ces aides visaient plus d'équité en matière d'éducation (même si le concept n'avait pas sa connotation actuelle).

¹⁶-Marcel POSTIC (1992). La relation éducative. Paris : PUF (1ère édition 1979, 5ème édition mars 1992). Voir p. 58.

¹⁷- A propos du système des bourses, Hervé DE LAUTURE et Michèle HUSER écrivent dans leur mémoire de DEA en sciences du comportement et de l'éducation présenté devant l'Université de Toulouse-le-Mirail en septembre 1980 sous le titre Réflexions sur l'Histoire de l'Enseignement au Sénégal : Intérêt pédagogique actuel, Dakar : 1991 : "Ce système est intéressant à étudier, car il représenta durant toute cette époque (pendant tout le XIX^{ème} siècle) un courant de pensée influant et qu'il fut tenté par les responsables pédagogiques les plus divers" (p. 47). Il semble même que ce système fût dévoyé dès ses origines, car "il répondait tout d'abord au voeu des Notables, qui avaient pour modèles les fonctionnaires dont les enfants étaient élevés en France. Il répondait aussi à la décision de certains éducateurs soucieux de rompre les liens des élèves d'avec leurs milieux d'origine pour mieux les éduquer et surtout les imprégner de la langue française" (p. 48). "... A partir de 1879 un véritable flux de boursiers vers la métropole fut créé par le nouveau Conseil Général, qui en vota le budget. Ces bourses étaient destinées à l'accomplissement des études secondaires ou supérieures, en particulier de droit" (pp 48/49). Il existe aujourd'hui encore des bourses d'études pour l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal; certains élèves du secondaire bénéficieraient même de bourses ou subventions d'études hors du pays...

En principe, les élèves et les étudiants issus de conditions modestes en étaient les principaux bénéficiaires, mais aujourd'hui l'application des critères d'attribution des bourses semblent jurer avec les pratiques.

En effet, selon la BANQUE MONDIALE (mars 1992), au Sénégal «certains disent que les enfants des fonctionnaires obtiennent plus facilement une bourse que les enfants des paysans, surtout pour des études à l'étranger. Mais à part cet aspect mineur, il n'y a pas vraiment de facteurs de discrimination socio-économique si l'on considère que l'accès à l'enseignement supérieur est ouvert à tous les bacheliers, que les études sont gratuites et que les frais de subsistance des étudiants sont fortement subventionnés»⁽¹⁸⁾. En réalité, les critères d'attributions des bourses et des subventions scolaires et universitaires ont été progressivement redéfinis.

Pour l'enseignement supérieur, la préférence est de plus en plus accordée aux candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au baccalauréat, c'est-à-dire une mention. (Qui sont ces lauréats ? De quels établissements viennent-ils ? Quelles sont leurs origines sociales ?) En tout état de cause, force est de reconnaître qu'en obtenant facilement pour leurs enfants des bourses d'études surtout hors du pays, les familles qui ont de solides alliances avec les décideurs mettent en doute la politique d'équité face aux études supérieures. L'envoi d'étudiants à l'étranger met également en cause le crédit de l'Université de Dakar et la recherche de solutions réellement efficaces à ses nombreux dysfonctionnements.

En définitive, le jeu combiné de la démographie, de la démocratie et des alliances semble bien déterminer le profil social des étudiants actuels de l'UCAD et les conditions de poursuite des études. Ce qui amène à se demander :

- 1°- si au Sénégal l'efficacité de l'enseignement supérieur répond aux normes occidentales : l'adaptation et la réussite scolaires dépendant fortement de facteurs familiaux ; les enfants issus des couches sociales aisées obtenant de meilleurs rendements à l'école;
- 2°- ou si au contraire l'efficacité de l'enseignement supérieur répond mieux aux conclusions de recherches comme celles menées sous l'égide de la Banque Mondiale : la motivation et les facteurs proprement scolaires (universitaires) contribuant à l'adaptation et à la réussite d'étudiants de conditions modestes voire défavorisées.

A cette étape de l'analyse, *la première hypothèse générale* s'intéressera simultanément à l'efficacité interne, à l'équité socio-économique d'accès et à l'équité de production :

La massification de l'enseignement supérieur se répercute négativement sur les rendements internes de l'université.

¹⁸- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 29.

Deux hypothèses de recherche peuvent être déduites de la première hypothèse générale.

Première hypothèse de recherche :

Plus nombreux à l'université du fait de la massification, les étudiants de conditions modestes achèvent plus rarement les études entreprises.

Deuxième hypothèse de recherche :

Les élèves qui réussissent le bac sans retard scolaire et avec mention (au moins égale à Assez Bien) obtiennent les meilleurs résultats à l'université.

La première hypothèse générale tentera de bien circonscrire quelles sont les catégories sociales qui entrent aujourd'hui à l'UCAD. Elle vise également à dresser une carte des étudiants en fonction des ressources financières (bourses, subventions, salaires, etc.) dont ils disposent effectivement pour faire face au coût des études supérieures.

L'hypothèse générale postule que sous l'effet combiné de la démographie, de la démocratie et de la multiplication des structures d'enseignement (plus d'écoles primaires, plus de collèges, plus de lycées), la base de recrutement de l'université s'est élargie. Cependant, les étudiants issus des couches sociales modestes ou démunies n'ont pas objectivement les moyens de faire face aux charges qu'imposent les études supérieures. Ils n'ont échappé aux sélections antérieures (passage de l'élémentaire au collège, du collège au lycée et réussite au bac) que grâce à leur poids numérique. La qualité de l'enseignement qu'ils ont suivi jusqu'au bac fait également d'eux des 'handicapés scolaires'. Ils sont, de ce fait, condamnés par leur origine sociale et scolaire. Même en bénéficiant de nombreuses dérogations et en répétant plusieurs fois la même année d'études, ils n'obtiennent pas les diplômes visés, en l'occurrence la licence.

Cette hypothèse vise ainsi à vérifier l'équité socio-économique d'accès ou équité face aux études supérieures. Elle sera vérifiée grâce à l'analyse de la répartition des étudiants en fonction de l'appartenance sociale, l'origine scolaire et selon la nature des subsides pendant les années d'études.

L'université qui était en principe réservée aux élites sociales ou intellectuelles a connu, du fait de la démographie et de la démocratie, une massification importante. Jusqu'alors réservée aux classes sociales dominantes ou aux groupes sociaux aisés, l'université a été progressivement accessible aux classes sociales ou aux groupes sociaux défavorisés.

Dans des pays comme le Sénégal, l'influence de l'origine sociale sur les études ne s'est pas toujours exercée de la même façon. Il fut un temps où la motivation était un facteur important de réussite. L'influence que la motivation pouvait exercer sur les études a été discutée au chapitre II. L'Université de Dakar était alors réservée aux élèves les plus brillants du système éducatif. Il y avait peu de bacheliers. Ils étaient les 'élus' du système d'enseignement, et ils allaient poursuivre leurs études à l'Université de Dakar ou en métropole.

Aujourd'hui par contre, les différences sociales transparaissent partout. L'environnement familial en phase avec la culture savante, la prise de conscience des enjeux de la société, et la fréquentation des institutions scolaires les plus cotées sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans les études. Le rôle des facteurs proprement scolaires et de la qualité des études sur la réussite scolaire joue finalement en faveur des groupes culturellement et économiquement aisés.

Car, «les milieux favorisés connaissent le cursus scolaire que doit suivre l'enfant pour préparer son avenir, et ils cherchent les moyens qui correspondent à l'atteinte de leur objectif, tandis que dans les milieux défavorisés, on se centre sur les conditions présentes de l'activité scolaire, sur le futur immédiat et on évalue la charge à supporter pendant les années de scolarité et le coût relatif à l'avenir professionnel»⁽¹⁹⁾.

La démocratisation de l'enseignement serait donc une fausse démocratisation si elle ne s'accompagnait pas dans toutes les écoles d'un effort constant d'amélioration de la qualité de l'éducation. Ce qui ne semble pas être le cas. L'Université de Dakar n'a cessé de se plaindre du niveau de plus en plus bas des bacheliers qui seraient insuffisamment préparés pour les études supérieures.

Certes, il y a plus de bacheliers et plus d'étudiants, mais cet accroissement quantitatif semble s'accompagner d'une baisse aussi importante du niveau des nouveaux étudiants. Ainsi, par des phénomènes liés à la loi des grands nombres, l'accroissement des effectifs scolaires, à tous les niveaux d'enseignement, draine à l'université des élèves peu destinés par leur préparation pédagogique à poursuivre les études au-delà du bac. Au total, la massification de l'enseignement supérieur signifie :

- les couches démunies ou les groupes sociaux culturellement et économiquement défavorisés, longtemps privés d'enseignement supérieur, ont accès à l'université,
- loi des grands nombres : les élèves dont le niveau scolaire est relativement faible ont plus de chances que par le passé de réussir au bac et de rentrer à l'université.

L'université, s'étant ouverte aux couches sociales les moins aisées et à des élèves moins brillants que par le passé, devrait aussi tenir compte des conditions dans lesquelles les 'nouveaux' étudiants affrontent les études. Or l'université semble encore fonctionner au plan pédagogique comme si tous les étudiants avaient le même statut social qui leur permettrait notamment de participer directement au financement de leurs études. Elle fonctionne surtout comme si tous les étudiants avaient les mêmes aptitudes pédagogiques face aux études supérieures et les prérequis indispensables à l'assimilation des contenus abordés au cours des études supérieures.

Il est important, pour bien analyser les conditions d'études à l'UCAD, de faire référence au passé. Il n'y a pas encore longtemps, les étudiants de l'Université de Dakar étaient probablement d'origine sociale modeste ou défavorisée. Le système des bourses et aides scolaires avait été conçu pour leur permettre justement de participer au financement de leurs études. Les étudiants eux aussi semblaient animés d'une très forte motivation pour réussir. Avec le temps, les contextes social, économique et scolaire se sont modifiés.

Tout d'abord l'évolution du contexte économique. Pour les étudiants, la modification du contexte économique pourrait être reliée à deux phénomènes. Il y a plus de vingt mille étudiants à l'UCAD. Compte tenu du nombre, il paraît difficile d'attribuer une allocation financière d'études à chacun. Depuis le début des années '70, l'économie est frappée de plein fouet par une grave crise. Ces circonstances impliquent *de facto* la recherche de nouveaux critères d'attribution des bourses et des aides scolaires dont l'enveloppe financière paraît dérisoire par rapport à la demande.

¹⁹- Marcel POSTIC (1992). La Relation éducative, op. cit., p. 57.

S'agissant ensuite du contexte scolaire, une certaine évolution s'opère continuellement. L'école publique était sinon l'unique dispensatrice du savoir, tout au moins elle drainait la majorité des élèves sans distinction d'origine sociale. Les écoles de brousses rivalisaient avec les écoles régionales implantées dans les villes principales. Les résultats aux examens scolaires étaient connus de tout le pays. Il y avait un classement national. Mais aujourd'hui, face aux multiples crises, l'école publique ne serait que l'ombre d'elle-même. Les écoles de brousses sont de véritables écoles de brousses; elles soutiennent de plus en plus difficilement la comparaison avec les écoles urbaines.

Phénomène plus récent, l'école publique est fortement concurrencée par les écoles privées qui n'ont pas toutes le même statut. Les meilleures écoles privées sont plus souvent fréquentées par les couches sociales aisées qui peuvent également assurer à leurs enfants des enseignements de renforcement à domicile. Les enseignants, de tous niveaux à la recherche de complément de salaire, leur offrent leurs services comme répétiteurs à domicile. Il est probable que la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent à ces occasions est supérieure à celle qu'ils offrent à l'école...

L'accès à l'enseignement et la répartition de la qualité de l'enseignement semblent ainsi s'effectuer progressivement en fonction de conditions économiques.

S'agissant de l'évolution du contexte social, le mal-vivre et l'urbanisation entraînent des comportements de plus en plus individualistes. La solidarité familiale et l'entraide sociale fondent comme neige au soleil. De nombreux étudiants arrivant des villes de l'intérieur survivent difficilement à Dakar...

En regard de ces observations, l'UCAD doit s'efforcer de connaître selon des critères précis la composition de ses effectifs. Elle doit aussi se demander si les caractéristiques ainsi établies des étudiants ont une incidence sur les résultats. Autrement dit, elle doit se demander *quelle est son efficacité interne réelle et quel est le degré de liaison entre l'efficacité interne et les caractéristiques des étudiants* (première hypothèse de recherche).

La première hypothèse requiert d'abord d'établir la carte d'identification des nouveaux étudiants à leur arrivée à l'université. Ensuite, les indicateurs d'efficacité interne devront être mesurés. Enfin, les résultats des étudiants devront être appréciés selon des critères comme le sexe, l'origine sociale et les antécédents scolaires.

Il s'agira de vérifier, dans le cas du Sénégal :

- 1°- quelle catégorie d'étudiants obtient les meilleurs résultats ou achève les études entreprises.
- 2°- si aujourd'hui les facteurs scolaires identifiés par les recherches de comparaison entre pays industrialisés et pays pauvres citées par HEYNEMAN (1986, pp 313-324) et PSACHAROPOULOS & WOODHALL (1988, pp 229-233) expliquent mieux le comportement des étudiants à l'UCAD ;
- 3°- ou si, tout au contraire, les facteurs socio-économiques exercent une influence prépondérante sur l'accès aux études et à la réussite scolaire.

Il semble fort probable qu'aujourd'hui au Sénégal les réalités culturelles fort complexes et les mutations sociales puissent se traduire par des différenciations de plus en plus nettes d'adaptation et de réussite scolaires. Dans ce cas, certains élèves peuvent avoir surmonté les handicaps liés aux conditions socio-économiques et culturelles, en franchissant assez aisément les barrières que constituent les passages de l'enseignement élémentaire à l'enseignement moyen, puis à l'enseignement secondaire. Mais ils auraient moins de chances dans l'enseignement supérieur. En effet, l'observation empirique laisse supposer que les familles aisées ou relativement aisées satisfont plus facilement aux conditions objectives nécessaires aujourd'hui pour entreprendre et réussir des études supérieures. Ces familles peuvent subventionner directement leurs enfants tout au long des études. Il s'y ajoute que, bien souvent, les enfants appartenant aux catégories sociales aisées, ou relativement aisées, ont généralement fréquenté, plus que les autres, les meilleures écoles.

Autrement dit, aujourd'hui au Sénégal, les enfants appartenant aux groupes sociaux économiquement et culturellement privilégiés satisfont plus facilement à toutes ou presque toutes les conditions qui favorisent l'adaptation, la réussite scolaire et le rendement scolaire, comme :

- la motivation grâce à l'émulation offerte par la réussite sociale et professionnelle des parents ; motivation renforcée par les nombreux soutiens et encouragements à persévérer dans les efforts ou les sacrifices nécessaires aux études ; ces soutiens pouvant prendre la forme de récompenses, notamment des vacances à l'étranger si l'enfant obtient de bons résultats ;
- l'expérience de vie préalable à l'entrée à l'école (variables « non scolaires ») (S. HEYNEMAN, 1986, p. 307) ;
- les facteurs familiaux et socio-économiques (éducation des parents, prestige professionnel, et autres caractéristiques familiales) (S. HEYNEMAN, 1986, p. 308 ; PSACHAROPOULOS et WOODHALL, 1988, p. 229) ;
- les caractéristiques des écoles (fréquentées), la qualification et la motivation des maîtres, les dépenses de manuels, les effectifs par classe (S. HEYNEMAN, 1986, p. 308 ; PSACHAROPOULOS et WOODHALL, 1988, p. 229 et 231).

La vérification de cette hypothèse amène ainsi à évaluer l'équité socio-économique de confort pédagogique.

Si l'université s'est réellement démocratisée, et si les étudiants sont à la fois handicapés par leur appartenance sociale et par leur origine scolaire, il est alors probable que l'efficacité interne sera négativement affectée par la combinaison de l'explosion des effectifs et la préparation pédagogique insuffisante des bacheliers. Les étudiants seraient de ce fait plus nombreux à redoubler, à abandonner les études entreprises. Autrement dit, Ils seraient moins nombreux à parvenir en année de certification (fin de premier cycle, licence, maîtrise, etc.) et moins nombreux à obtenir un diplôme.

Mais la faiblesse de l'efficacité interne ne se répercute pas de la même façon sur les différentes catégories sociales admises à l'université. D'une manière générale, les élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats tout au long de leurs années d'études moyennes et secondaires (au collège puis au lycée) devraient aussi obtenir les meilleurs résultats tout au long de leurs années d'études supérieures. Il devrait en être ainsi parce que cette catégorie d'élèves a pu notamment bénéficier des meilleures conditions d'études et d'un meilleur enseignement. De tels élèves ont probablement fréquenté les meilleurs établissements. Ils ont bénéficié de cours de renforcement à domicile. Leur univers culturel n'était pas totalement en rupture avec les choses de l'école. Au total, ils remplissent les conditions objectives de réussite scolaire qui associent, dans leur cas, les facteurs scolaires et sociaux les plus propices à la réussite. Leurs parents ont également pu leur insuffler le goût des études et la motivation correspondante.

Certaines des conditions objectives d'adaptation et de réussite scolaires peuvent aussi être remplies par les étudiants 'saliés', c'est-à-dire par des fonctionnaires ou d'autres agents déjà salariés qui entreprennent, en même temps que leurs activités professionnelles, des études supérieures. Par contre, la grande majorité des étudiants, tous d'origine plutôt modeste, ne pourrait survivre sur le campus que grâce à une très large solidarité, d'abord entre les étudiants eux-mêmes, mais aussi entre chaque étudiant et sa parentèle ou famille élargie.

Cette majorité d'étudiants arrive souvent des lycées 'populaires' (par leur localisation, ou par leur clientèle, ou par leurs effectifs). Hormis un petit nombre de lycées de Dakar, presque tous les lycées du Sénégal sont des établissements 'pauvres'. Ces établissements sont généralement pauvres en ressources pédagogiques. Leurs personnels sont soit inexpérimentés, soit nouvellement sortis des écoles de formation, soit en attente d'une affectation à Dakar, soit peu motivés...

Les étudiants dont la majorité arrive de ces écoles 'défavorisées' par rapport à celles de la capitale, entreprennent de ce fait les études supérieures comme une véritable gageure.

Une *deuxième hypothèse générale* peut être formulée à cette étape de l'analyse. Elle s'intéresse à l'équité dans les études. Elle tente de mesurer au moins le poids de la qualité de l'enseignement sur la réussite. La qualité sera principalement évaluée en fonction des enseignants. Elle essaie aussi d'évaluer les résultats en fonction des programmes. Elle examine les résultats selon la qualité de l'enseignement, les programmes, les structures de formation et la catégorisation des étudiants. Le confort pédagogique s'est amenuisé à travers la qualité de l'enseignement. L'équité pédagogique sera évaluée en fonction des programmes conduisant le plus grand nombre d'apprenant à une réussite finale. L'équité de production sera établie en tenant compte des caractéristiques des étudiants. L'évaluation globale de l'équité dans les études sera entreprise en comparant les résultats de plusieurs départements à l'intérieur d'une faculté. Elle utilise les indicateurs mesurés d'efficacité réexaminés en fonction des structures et des programmes de formation, en fonction également des caractéristiques des étudiants.

La deuxième hypothèse générale soutient que :

Les départements les plus efficaces (meilleurs résultats = plus grand nombre de diplômés) sont réservés aux étudiants d'origine sociale aisée ou aux étudiants qui ont été les plus brillants au secondaire.

Trois hypothèses de recherche peuvent être déduites de cette hypothèse générale :

Troisième hypothèse de recherche:

Ayant obtenu les meilleurs résultats au secondaire, les étudiants de conditions sociales aisées s'inscrivent à l'université dans les départements les plus efficaces ou dans les filières les plus performantes au plan pédagogique.

Quatrième hypothèse de recherche :

'Bons élèves' au secondaire, les étudiants de conditions sociales favorisées obtiennent également les meilleurs résultats à l'université.

Cinquième hypothèse de recherche :

'Bon élèves' au secondaire et non attardés dans les études, les étudiants de conditions aisées et jeunes poussent les études jusqu'au diplôme d'enseignement supérieur le plus élevé (le plus convoité).

D'une manière générale, il serait intéressant d'analyser la distribution des résultats obtenus à l'UCAD en fonction :

- des caractéristiques individuelles (sexe, âge),
- des variables socio-économiques
- et des variables relatives aux antécédents scolaires des nouveaux étudiants.

Il est, probable, que la réussite à l'université dépend de façon simultanée des filières suivies (programmes + enseignants), de la nature des études supérieures entreprises, de la nature du baccalauréat et du lycée précédemment fréquenté.

La deuxième hypothèse générale sera vérifiée en comparant les données relatives à l'efficacité dans des structures de formation avec le niveau de qualification des enseignants, les résultats par année d'études et par département, les antécédents scolaires et les caractéristiques des étudiants.

La vérification de la seconde hypothèse pourrait signifier :

- 1°- les étudiants arrivant des lycées les plus cotés, souvent fréquentés par les enfants issus des couches sociales favorisées, terminent plus tôt les études que les autres;
- 2°- conformément aux recherches de comparaison entre pays industrialisés et pays en développement, les facteurs scolaires jouent un rôle important dans l'adaptation et la réussite scolaires. Cependant, les facteurs scolaires sont eux aussi inégalement répartis : les groupes favorisés de la société bénéficient à tous les niveaux d'enseignement des meilleures conditions d'études;

3°- la multiplication des lycées, non accompagnée par plus de justice dans la répartition de la qualité de l'enseignement (*recherche d'une plus grande équité dans les études* grâce à des politiques adéquates d'affectation des enseignants, de répartition des budgets et d'accès à des projets ou à des programmes périscolaires), entraîne un encombrement de l'université par de nouveaux étudiants insuffisamment préparés aux études supérieures.

La deuxième hypothèse tente ainsi de démontrer qu'au Sénégal, les facteurs proprement scolaires et les facteurs socio-économiques exercent une influence prépondérante dans l'adaptation scolaire. Si les meilleurs établissements sont effectivement fréquentés par les groupes sociaux aisés ou relativement aisés, alors la vérification de l'hypothèse pourrait signifier, toute chose étant égale par ailleurs, que les conditions socio-économiques sont les facteurs décisifs dans les résultats scolaires au Sénégal, tout au moins à l'université. Sous l'effet combiné de la prise de conscience et des moyens financiers, les familles culturellement favorisées ménagent les meilleures chances de réussite scolaire et universitaire à leurs enfants.

Autrement dit, les facteurs scolaires n'interviennent jamais seuls. Ils se combinent toujours avec des facteurs socio-économiques et culturels. Par le jeu des influences et des relations sociales ou des rapports d'intérêt, les enfants issus des couches dirigeantes de la société vont dans les meilleurs établissements. Ils ont souvent des projets scolaires et professionnels soutenus par leurs parents. Ceux-ci 'suivent' de près leur trajet scolaire et interviennent aux moments opportuns...

Les mécanismes de fonctionnement de la démocratie à l'intérieur des systèmes éducatifs sont fort complexes. Par exemple, les enseignants peuvent appartenir aux mêmes groupes que les élèves défavorisés. Ils peuvent également avoir pris conscience que les modes de fonctionnement du système sont inéquitables et décider d'introduire un peu plus de justice sociale dans le déroulement des études. L'abus des dérogations à l'UCAD pourrait participer de cette volonté de réparation d'un préjudice social, réparation qui aurait dû être renforcée par des stratégies de soutien pédagogique. Comme ces soutiens font défaut à l'université, les dérogations entraînent un encombrement, sans toutefois entraîner plus d'efficacité. Ainsi, au lieu d'aboutir à plus d'équité, les dérogations agiraient à la longue négativement sur l'efficacité interne. A long terme, elles nuisent à leur propre objectif, car devant les échecs répétés et le gonflement des effectifs, la sélection est souvent la première mesure d'assainissement envisagée.

C'est à ce titre que la deuxième hypothèse générale soutient que la qualité de l'encadrement pédagogique actuel à l'UCAD est un facteur important sur la détermination de l'efficacité interne. Il semble, en effet, que le rajeunissement du corps enseignant et son africanisation n'aient pas toujours été accompagnés des résultats attendus.

Selon le Recteur S. NIANG (octobre 1993), si «les moyens ne suffisent pas, les enseignants comme les étudiants se massifient, les premiers dans le corps des assistants et les seconds dans les premiers cycles des Facultés»⁽²⁰⁾. Ce jugement reviendrait à dire que l'UCAD ne recrute pas assez de professeurs de rang magistral ou qu'elle n'assure pas suffisamment la promotion scientifique et professionnelle des jeunes enseignants qu'elle recrute généralement avec un doctorat de troisième cycle ou équivalent (pour l'évolution du corps enseignant, voir supra : *Tableau général*). Dans tous les cas, l'UCAD sera de plus en plus confrontée aux des problèmes liés au recrutement et à la promotion de professeurs.

²⁰- Souleymane NIANG (octobre 1993), op. cit., p. 4.

Comment de jeunes maîtres-assistants et assistants, pour la plupart sans aucune formation pédagogique et frais émouls eux-mêmes des universités, pourraient-ils mener de front des activités de recherche scientifique sur lesquelles ils seront également jugés pour l'évolution de leur carrière, et des activités d'encadrement des étudiants de plus en plus nombreux ? Leurs activités d'enseignement leur laissent-elles du temps pour faire de la recherche ? Comment également de jeunes maîtres-assistants et assistants de l'université pourraient-ils mener des activités de recherche de qualité dans une université dont le matériel scientifique serait à bien des égards vétustes ?

Ces questions laissent supposer que la qualité et les résultats de l'enseignement à l'UCAD varient en fonction du corps professoral et des époques. Pour ainsi dire, tant que l'Université de Dakar dépendait directement de l'Université Française qui y affectait des enseignants de haut niveau, la qualité de l'enseignement et les résultats n'attiraient pas l'attention. Mais le désengagement de la France, la prise en charge de la gestion par le Sénégal (qui a été tenu d'appliquer une politique d'africanisation des cadres), et le gonflement des effectifs, s'accompagnent d'interrogations à la fois sur la qualité de l'enseignement et sur les résultats.

Appréciant l'évolution du contexte pédagogique de l'UCAD, la BANQUE MONDIALE (mars 1992) estime que «durant les dix années qui ont suivi l'accession à l'indépendance, l'Université de Dakar a maintenu un niveau académique très élevé grâce au jeu d'équivalences et des liens formels avec les universités françaises, (...), au cours des deux dernières décennies, la situation n'a cessé de se détériorer au fil des ans, à mesure que l'expansion quantitative prenait le pas sur l'amélioration qualitative»⁽²¹⁾.

Ce constat dénonce principalement l'admission d'un grand nombre d'étudiants à l'université, et la durée illimitée de leur séjour sur le campus. Il devrait aussi tenir compte de la composition du corps professoral. En tout état de cause, les différentes observations qui peuvent être faites sur l'évolution générale du contexte amènent à distinguer deux périodes dans l'évolution de l'Université de Dakar : avant 1970, l'université fonctionnant normalement; après 1970, ou l'ère des turbulences.

S'il en était ainsi, l'origine des dysfonctionnements actuels de l'université pourrait remonter à son 'africanisation'. L'université connaîtrait de graves problèmes depuis que la France lui a progressivement retiré la reconnaissance automatique des diplômes et des titres qu'elle confère, et depuis que la France ne participe plus directement à son budget et à sa dotation en personnels.

Mais la période au cours de laquelle le Sénégal hérite de l'Université de Dakar, anciennement unique centre d'enseignement supérieur de l'Afrique Occidentale d'expression française, est en elle-même riche de périls :

- à la suite des conférences organisées sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), et sous l'effet de la croissance démographique, l'Afrique a toujours appelé de tous ses vœux l'expansion de tous les ordres d'enseignement, sans toujours s'arrêter sur la question de leur financement;

²¹- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 4.

- la mise en oeuvre des revendications et des recommandations, mais aussi la volonté d'éviter de reproduire les événements de mai 1968 à Dakar, ont amené naturellement à 'l'africanisation' des programmes et des personnels enseignants à partir de 1969. Mais le temps nécessaire à la formation de professeurs capables d'assurer une relève de qualité de l'assistance technique (en majorité des Français) n'a pas toujours été pris ⁽²²⁾;
- après une courte période d'euphorie, ici et là émaillée par des succès économiques, dès 1979 les finances et l'économie entraînent dans une zone de turbulence dont elles ne sont jamais plus sorties.

La concomitance de ces facteurs défavorables est aggravée par le nombre grandissant d'étudiants admis à l'université, alors qu'au même moment la qualité des enseignements et de la recherche manifeste des signes évidents d'essoufflement. Parmi les « nombreux éléments (qui) indiquent une baisse progressive de la qualité » du niveau de l'enseignement à l'UCAD, la BANQUE MONDIALE (1992) mentionne :

- «Les enseignants se plaignent tous du niveau médiocre des étudiants qui entrent à l'université»;
- «Les taux de redoublement extrêmement élevés qu'on observe dans toutes les facultés de l'Université de Dakar témoignent de cette médiocrité et, en même temps, des efforts déployés pour maintenir des normes minimales»;
- «Les employeurs déplorent le manque de formation des diplômés»;
- «et, chez ces derniers (les diplômés), le chômage en augmentation» ⁽²³⁾.

Pour expliquer cette inefficacité à la fois interne et externe, la BANQUE MONDIALE évoque la politique d'orientation : «la commission se borne à répartir la totalité des bacheliers entre les diverses facultés de l'Université de Dakar, sans tenir compte du potentiel scolaire ni de la motivation des étudiants, pas plus que de la capacité d'accueil des facultés tant sur le plan des infrastructures matérielles que du personnel» ⁽²⁴⁾. L'ouverture de l'université à un plus grand nombre de candidats à l'enseignement supérieur, une plus grande démocratie dans l'accès à l'enseignement supérieur et la «croissance accélérée des effectifs», auront ainsi entraîné naturellement la baisse du niveau et l'inefficacité.

Il semble qu'au Sénégal «le principal facteur à l'origine de ce déclin de la qualité est la progression effrénée des inscriptions à l'Université de Dakar, qui a abouti à la surcharge des effectifs et à un grave déséquilibre entre les ressources disponibles et les exigences pédagogiques d'un enseignement de qualité pour tous les étudiants» ⁽²⁵⁾.

²²- Selon la BANQUE MONDIALE (mars 1992, pp. 58/59) citant le rectorat, les quatre facultés traditionnelles comptaient en 1979/80 386 enseignants parmi lesquels 219 (soit 56,74 %) étaient des africains, dix ans plus tard en 1989/90, il y avait 601 enseignants parmi lesquels 536 (soit 89,18 %) étaient des africains. Il y avait également en 1985/86 : 124 professeurs et maîtres de conférences, 25 chargés d'enseignement, 126 maîtres assistants et 244 assistants et attachés assimilés; en 1989/90 : 136 professeurs et maîtres de conférences, 27 chargés d'enseignement, 152 maîtres assistants et 286 assistants et attachés assimilés;

²³- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 4.

²⁴- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 5.

²⁵- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 4.

Entre 1961 et 1991 le nombre des étudiants a été multiplié par 15. Il est passé de 1 260 inscrits à 17 950, soit un taux de croissance annuel de 9,3 % ⁽²⁶⁾. Le budget de l'UCAD est passé de 4,460 millions en 1984/85 à 6,161 millions en 1991/92 ⁽²⁷⁾.

En réalité, derrière la progression des effectifs se cache un phénomène des plus préoccupants, relatif à la gestion administrative des étudiants. Comme partout ailleurs, les effectifs de l'Université de Dakar sont composés de deux catégories d'étudiants :

- les nouveaux arrivants qui méritent d'être mieux connus,
- et les anciens inscrits qui, manifestement, font problème.

L'UCAD se singularise par la possibilité d'une durée illimitée des études offerte aux étudiants de premier cycle (deux premières années dans les facultés). Ainsi, compte tenu de la durée légale des études par cycle, les anciens inscrits se répartissent en deux sous-groupes :

- ceux qui n'outrepassent pas la durée légale des études,
- et ceux qui bénéficient de dérogation(s) de ré-inscription outrepassant la durée légale dans un cycle.

Le vocable '*dérogataires*' désigne à Dakar tous les étudiants qui séjournent dans le premier cycle (deux premières années d'université) au-delà de la durée légale des études et qui redoublent plusieurs fois la même année d'étude. La durée légale au premier cycle est, en principe, deux ans, plus un redoublement en première ou en deuxième année. Il n'y pas de limitation officielle de la durée légale des études au-delà de la deuxième année. Autrement dit, à partir de la troisième année qui correspond à l'année de la licence (première année du deuxième cycle qui en comprend deux avec l'année de la maîtrise), un étudiant peut redoubler autant de fois qu'il le veut.

Grâce aux dérogations administratives qui leur sont accordées de façon presque automatique, les étudiants qui ne réussissent pas aux examens du premier cycle (ou ceux qui ne se sont pas présentés) peuvent reprendre plusieurs fois la première année, et plusieurs fois la deuxième année.

Formant un véritable groupe de pression, une sorte de lobby craint par tous (autorités politiques comme autorités universitaires), les étudiants imposent en réalité la durée du séjour à l'université et celle des études. Le Recteur de l'UCAD (NIANG, mai 1994) qualifie ces lobby de «pôles de pressions sur les autorités soucieuses de tenir compte du poids électoral des étudiants et des syndicats. (...) Leurs conséquences favorisèrent l'extension des espaces politiques à l'espace universitaire et permirent même une certaine emprise de ces espaces politiques sur l'espace universitaire» ⁽²⁸⁾.

²⁶- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., p. 4.

²⁷- BANQUE MONDIALE (mars 1992), op. cit., pp. 61/62. Au cours de la période allant de 1982/83 à 1990/91, selon cette même source, le budget du gouvernement passait de 166,9 milliards à 226 milliards, celui de l'éducation de 38,6 milliards à 62 milliards, et celui de l'enseignement supérieur de 6,1 milliards à 15,8 milliards. Autrement dit, en moins de 10 ans le budget de l'enseignement supérieur a été multiplié par 2,59, celui de l'éducation par 1,61 et celui du gouvernement par 1,35.

²⁸- Souleymane NIANG (mai 1994). L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar : Stratégies, prospectives et mise en oeuvre. Dakar : UCAD/Rectorat. Voir pages 14 et 15.

Finalement, à la suite des nombreuses ‘dérogations’ qui leur sont automatiquement (ou presque) accordées par les services de la scolarité des facultés, de nombreux étudiants s’éternisent à l’université et surtout au premier cycle. Gonflant démesurément les effectifs, les dérogataires, ou attardés, sont les véritables révélateurs de l’*inefficacité interne* ⁽²⁹⁾ de l’université.

Il paraît utile d’analyser à travers une cohorte reconstituée, comment les étudiants se comportent réellement, d’identifier les catégories d’étudiants qui obtiennent des dérogations. En effet, le système de dérogation pourrait viser de façon implicite plusieurs objectifs :

- des objectifs de justice sociale : donner plus de chances aux étudiants de conditions modestes d’obtenir un diplôme d’enseignement supérieur,
- des objectifs pédagogiques : donner plus de temps aux étudiants faibles pour leur permettre d’assimiler autant que les forts.

Selon ces objectifs probables, les ‘dérogataires’ devraient normalement bénéficier d’un encadrement pédagogique spécifique, qui leur permette de combler leurs déficits. Parallèlement aux enseignements normaux, les institutions d’enseignement supérieur et les enseignants devraient donc programmer des ‘enseignements spécialisés’ particuliers destinés aux étudiants à problèmes, ou bien à tout étudiant qui le souhaite.

Au demeurant, la structure du corps enseignant des facultés laisse supposer que l’université a bien conscience de la nécessité d’encadrer ou de soutenir les étudiants en dehors des enseignements classiques. Les moniteurs et les répétiteurs, recrutés parmi les candidats à la maîtrise ou à un diplôme de troisième cycle (généralement le DEA) devraient normalement (ou pourraient) assurer de tels services...

Tenant compte de ces données administratives et pédagogiques, et de la répartition des dérogations à l’intérieur de la cohorte (notamment selon les caractéristiques des étudiants et leurs antécédents scolaires), il serait utile de mesurer le poids de la gestion administrative et pédagogique des carrières universitaires sur l’équité pédagogique, sur l’équité de production pédagogique, sur le rendement et l’efficacité interne de l’UCAD.

La *troisième hypothèse générale* avance que :

L’allongement de la durée des études n’améliore pas les résultats universitaires.

²⁹- Traitant des abandons et des redoublements, PSACHAROPOULOS & WOODHALL (1988) évoquent la notion d’inefficacité interne : "En raison du fait que ces gaspillages sont fréquents dans les pays en voie de développement, le concept d’inefficacité interne est parfois utilisé pour désigner simplement le taux de rétention, et le rapport entre le nombre réel d’années-élèves nécessaires pour produire un diplômé, et la durée normale du cycle scolaire est parfois utilisée comme un indicateur d’inefficacité", op. cit., p. 221.

Trois hypothèses de recherche peuvent être déduites de cette hypothèse générale.

Sixième hypothèse de recherche.

Les étudiants faibles n'améliorent pas leurs résultats quelle que soit la durée des études qui leur est impartie.

Septième hypothèse de recherche.

Moyens ou faibles dans les études secondaires (mention au bac = passable) où ils étaient attardés, les étudiants de conditions modestes achèvent rarement les études supérieures avec succès.

Huitième hypothèse de recherche.

Un séjour à l'université au-delà de la durée légale des études ou de la durée maximale dans un cycle n'améliore pas les résultats universitaires.

S'agissant de l'équité pédagogique, les dérogations accordées aux étudiants pourraient signifier que l'université prend conscience des facteurs socio-économiques qui handicapent fortement certains étudiants à poursuivre normalement les études, et qu'elle tente d'y remédier en allongeant la durée des études. Ainsi la durée des études serait variable en fonction de critères qui ne sont pourtant pas explicites. En allongeant la durée des études, l'université viserait également à donner aux étudiants plus de temps pour assimiler les contenus de formations suivies et à leur donner plus de chances, pour mieux se préparer aux examens et plus de chances de réussir aux examens. L'allongement de la durée des études grâce aux dérogations serait dans ce cas synonyme d'autorisation de se présenter plusieurs fois aux examens annuels. En principe, chaque année d'études donne droit à deux sessions d'évaluation certificative. Avec les dérogations, l'étudiant peut se présenter aux mêmes épreuves plus de deux fois. Finalement les dérogations pourraient donc viser plus d'équité de production parce qu'elles contribueraient à atténuer les différences de niveaux qui existent à l'entrée.

Les étudiants mettent-ils réellement à profit ces années supplémentaires d'études pour mieux se préparer aux examens et pour réussir ?

En fonction du nombre des étudiants séjournant au-delà du temps réglementaire dans un cycle (durée légale des études + nombre de redoublements réglementaires), il devra être possible de répondre à cette question. L'analyse des résultats des étudiants dérogataires d'une cohorte reconstituée permettra de mieux circonscrire l'influence du facteur temps sur les résultats universitaires.

L'analyse des résultats universitaires des étudiants dérogataires peut conduire à deux types de décision :

1. la mise à profit de l'allongement des études, au-delà du temps réglementaire, par les étudiants dérogataires, devrait entraîner une nouvelle définition de la durée légale des études;
2. si, par contre, le nombre des dérogations n'entraîne pas le succès dans les études alors celles-ci devront être proscrites.

En tout état de cause, si les effectifs sont un réel problème à l'UCAD, ce phénomène peut être directement relié à trois causes principales :

1. l'augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux d'enseignement,
2. le nombre de redoublements normaux sans dérogation,
3. et les dérogations.

L'augmentation des effectifs scolaires paraît incompressible. Elle relève à la fois de la démographie et de la démocratie. Des interventions sont par contre possibles sur les redoublements et les dérogations, car, si l'université mettait en oeuvre une pédagogie orientée vers la réussite elle enregistrerait probablement moins de redoublements et aurait à accorder moins de dérogations. Autrement dit, les difficultés de l'UCAD ne seraient-elles pas plutôt reliées à des stratégies pédagogiques qui aboutissent finalement à la sélection, stratégies servies par des modes d'évaluation inadaptés au contexte et aux programmes.

Les modes d'évaluation sont généralement inadaptés au contexte parce que les enseignants du supérieur continuent à élaborer des questions d'examen sans tenir compte des savoirs et des savoir-faire actuels relatifs à l'évaluation. Les questions ouvertes, les sujets de dissertation ou les exercices, doublés d'interrogation orale, sont presque partout la règle. Les modes d'évaluation sont également inadaptés au contexte parce que les effectifs sont trop importants. Dans le contexte actuel de l'UCAD, la durée de correction des copies de fin d'année est imprévisible compte tenu de la nature des épreuves et du nombre des candidats.

Les modes d'évaluation sont inadaptés aux programmes parce que les questions ouvertes et les dissertations ne permettent pas d'évaluer toute l'étendue des connaissances et des savoir-faire visés par les contenus. Ce qui plus est, le regroupement de la majorité des examens en fin d'année entraîne nécessairement le bachotage...

La troisième hypothèse générale sera testée en rapprochant les indicateurs d'efficacité avec les caractéristiques des étudiants. Sa vérification signifierait principalement que les étudiants mal préparés aux études supérieures ne tirent aucun profit de leur séjour à l'université, quelle qu'en soit la durée des études qui leur est accordée. Tout au contraire, ils constituent un réel poids mort pour l'université, tant dans la gestion des ressources, que les relations humaines.

'*Etudiants de carrière,*' comme les nomment leurs camarades, vivre sur le campus est pour les dérogataires une activité lucrative à laquelle il ne faut renoncer à aucun prix. Les récents événements qui ont causé la fermeture des résidences universitaires en mai 1994, ont étalé au grand jour toutes les activités illicites et lucratives auxquelles les étudiants se livraient dans les chambres des résidences universitaires : création de services de photocopie, petit commerce de détail de toutes sortes d'articles, sous-location des chambres d'une génération à l'autre, etc.

Rapprochée des hypothèses précédentes, la troisième hypothèse postule que l'exercice aveugle de la démocratie et certaines pratiques menées au nom de la recherche de plus d'équité peuvent être préjudiciables à la véritable équité et à la qualité de l'enseignement...

A côté des étudiants 'ordinaires', les étudiants salariés constituent un groupe numériquement peu nombreux. Compte tenu de leur maturité et de leurs obligations sociales et professionnelles, ils devraient être plus motivés à suivre les études et plus enclins à respecter la durée légale du séjour à l'université.

Les étudiants salariés sont en majorité des enseignants. Leur entrée à l'université s'effectue sous l'égide de l'Ecole Normale Supérieure qui organise chaque année le Concours de recrutement des Normaliens Instituteurs au profit des instituteurs titulaires du baccalauréat. A leur réussite au concours, le Ministère de l'Education Nationale les met en position de stage à l'Ecole Normale Supérieure. Ils sont gérés par l'Ecole Normale Supérieure et continuent de percevoir leur traitement pendant leurs années d'études supérieures.

Venant souvent de l'enseignement élémentaire où certains d'entre eux ont acquis une longue expérience, ces instituteurs reçoivent à l'Ecole Normale Supérieure un encadrement scientifique et pédagogique, en plus des cours suivis à l'université. L'encadrement scientifique consiste souvent en des cours de mise à niveau ou de renforcement des programmes enseignés à l'université. L'encadrement pédagogique vise à les préparer à intervenir plus tard dans l'enseignement moyen et secondaire.

Pour cette catégorie d'étudiants, le passage par l'université équivaut finalement à une *formation continue* et entraîne une *mobilité professionnelle*. Instituteurs, ils deviendront professeurs de collège avec le Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires (DUEL) ou avec le Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques (DUES). Ils seront professeurs de lycée avec la licence ou la maîtrise. Pour eux, le diplôme obtenu sera automatiquement pris en compte dans la gestion de leur carrière professionnelle.

Les étudiants salariés devraient donc être moins angoissés par la question de l'emploi à l'issue des études. Cependant, n'étant qu'une faible minorité, leur réussite peut passer inaperçue dans la masse des étudiants. A l'opposé, pour les bacheliers arrivant directement de l'enseignement secondaire, l'entrée à l'université est l'occasion d'une *formation initiale*. Pour ces derniers, la spécialité suivie et le diplôme obtenu permettront de se présenter pour la première fois sur le marché du travail.

L'achèvement des études supérieures à temps et avec succès par les étudiants salariés pourraient signifier notamment :

- l'identification des attentes des professeurs lors des examens,
- une plus grande maturité intellectuelle facilitant l'assimilation des programmes,
- la mise en oeuvre de stratégies appropriées d'apprentissage, etc.

Si par contre les étudiants salariés inscrits à l'université à plein temps ne se différencient des étudiants ordinaires, deux explications pourraient être avancées :

- malgré les cours de renforcement et de répétition dont ils bénéficient à l'Ecole Normale, les normaliens instituteurs ayant perdu l'habitude de pratiquer les programmes des deux dernières années de l'enseignement secondaire (première et terminale), ne comblent pas leurs handicaps pédagogiques en s'inscrivant à l'université ⁽³⁰⁾,
- le statut de normalien instituteur est pour l'enseignant mis en position de stage et conservant l'intégralité de son salaire, une sorte de sinécure, c'est-à-dire une longue période de congé payé...

³⁰- Généralement, les étudiants salariés ou les étudiants fort âgés ont été candidats libres au baccalauréat. Ils ont donc pu réussir à cet examen qui ouvre les portes de l'université, notamment grâce à la bienveillance et à la grande indulgence des examinateurs, surtout lors des épreuves orales...

Tenant compte de cette catégorie composée par les étudiants salariés, à la recherche d'un perfectionnement et qui investissent dans la formation afin d'améliorer plus tard leur statut socio-économique, *la quatrième hypothèse générale* s'efforcera d'isoler leur influence sur les rendements internes de l'UCAD.

La quatrième hypothèse générale soutient que :

Le statut social de l'étudiant influe positivement sur ses résultats.

Elle peut être opérationnalisée en deux hypothèses de recherche.

Neuvième hypothèse de recherche

Les étudiants salariés ou assimilés obtiennent les mêmes résultats que les étudiants forts.

Dixième hypothèse de recherche

Les étudiants de condition modeste non subventionnés (non boursiers) séjournent plus longtemps à l'université avec moins de succès.

Une meilleure adaptation des étudiants déjà salariés aux méthodes en vigueur à l'université, et leur réussite aux examens universitaires dans les délais généralement impartis amèneraient à poser la question de l'organisation des études et celle de leur adaptation aux apprenants. La réussite des étudiants salariés dans la durée normale laisserait supposer que l'université est plus un centre de perfectionnement et de formation continuée qu'une institution de formation initiale comme le suppose son statut. Elle serait un centre de perfectionnement et de formation continuée, car les étudiants salariés y arrivent avec de puissants préacquis qui leur facilitent l'assimilation des contenus enseignés.

En réalité, ces étudiants auraient déjà anticipé sur les contenus dans la pratique de leur profession et en se préparant à aller à l'université. De meilleurs scores des étudiants déjà salariés supposeraient alors la nécessaire réorientation de l'organisation et de la conduite des études .

La recherche entreprise serait évaluative car les réponses apportées aux différentes hypothèses pourraient avoir d'importantes conséquences sur la préparation des décisions. Les réponses pourraient en effet signifier que le gonflement des effectifs cacherait une illusion de démocratisation de l'éducation, et l'organisation actuelle des études une illusion d'enseignement supérieur...

Rappel de la spécification du thème, de la problématique et des hypothèses de la recherche.

<i>NIVEAUX</i>	<i>NATURE</i>
Domaine	Education.
Thème	Efficacité et équité de l'enseignement supérieur.
Problème général	Quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ?
Question générale	<p><i>Les dysfonctionnements actuels de l'enseignement en général, et de l'enseignement supérieur en particulier au Sénégal ne seraient-ils pas mieux expliqués et compris :</i></p> <p><i>1°- en général, en établissant la continuité et la discontinuité, la ressemblance et les divergences entre les résultats des recherches menées sur le système d'enseignement du Sénégal et les résultats obtenus ailleurs; en tentant d'expliquer les points de jonction ou de disjonction en référence aux recherches en éducation à travers le monde et aux recherches de comparaison entre pays développés et pays en développement;</i></p> <p><i>2°- en particulier, en partant de données statistiques plus complètes, tenant compte de l'évolution et des résultats obtenus par des groupes d'étudiants admis au même moment dans un cycle de formation; en procédant à l'analyse de <u>données diachroniques</u>, contrairement aux études comme celles de la Banque Mondiale et des autorités universitaires qui semblent plus souvent privilégier des <u>données de type transversal</u>.</i></p>
Problème spécifique	<p>Chercher des solutions aux dysfonctionnements du système éducatif du Sénégal en général, et de l'enseignement supérieur en particulier, en partant d'une meilleure connaissance du milieu (les institutions d'enseignement comme l'université) et des hommes (les étudiants et les enseignants, mais aussi les gestionnaires).</p> <p>A cette fin, il serait utile de :</p> <p><i>1°- identifier et mesurer le poids des facteurs qui entrent en jeu dans la détermination des résultats internes;</i></p>

2°- déterminer le niveau de satisfaction de la demande d'enseignement supérieur;

3°- identifier les groupes sociaux qui ont accès à l'université et qui en tirent le plus profit;

4°- mesurer les coûts effectifs des formations dispensées;

5°- mesurer l'adéquation des formations dispensées par rapport aux besoins.

Autrement dit, les dysfonctionnements observés ne pourraient-ils pas être corrigés si les connaissances relatives à l'efficacité et à l'équité de l'enseignement au Sénégal étaient plus précises ?

Objectif général *L'objectif général de la présente recherche est d'analyser, de comprendre et de tenter d'expliquer les dysfonctionnements internes actuels de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.*

En tenant compte de la question générale telle qu'elle a été formulée (voir Chap II, p.68), il s'agira de tenter de déterminer

1°- dans quelle mesure les explications scientifiques des phénomènes liés à l'éducation, avancées notamment à la suite des recherches de comparaison internationale, sont valables au Sénégal;

2°- si des données diachroniques permettent d'aboutir aux mêmes conclusions que les données de type transversal souvent utilisées.

En tenant compte du problème spécifique (voir Chap III, p. 83), la recherche entreprise est évaluative parce qu'elle tentera d'expliquer les dysfonctionnements observés et d'imaginer des solutions réalistes et réalisables qui permettent de les résorber ou de les atténuer.

Hypothèse générale n° 1 *Première hypothèse générale relative à l'efficacité interne, à l'équité socio-économique d'accès et à l'équité de production :*

La massification de l'enseignement supérieur se répercute négativement sur l'efficacité interne de l'université.

Hypothèses de recherche n° 1 et 2

Deux hypothèses de recherche peuvent être déduites de **la première hypothèse générale**

Première hypothèse de recherche :

Plus nombreux à l'université, les étudiants de conditions modestes achèvent plus rarement les études entreprises.

Deuxième hypothèse de recherche :

Les élèves qui réussissent le baccalauréat sans retard scolaire et avec mention (au moins égale à Assez Bien) obtiennent les meilleurs résultats à l'université.

Hypothèse générale n° 2

La deuxième hypothèse générale soutient que :

Les départements les plus efficaces (meilleurs résultats = plus grand nombre de diplômés) sont fréquentés par les étudiants d'origine sociale aisée ou aux étudiants qui ont été les plus brillants au secondaire.

Hypothèses de recherche n° 3, 4, 5

Trois hypothèses de recherche peuvent être déduites de l'hypothèse générale n° 2 :

Troisième hypothèse de recherche :

Ayant obtenu les meilleurs résultats au secondaire, les étudiants de conditions sociales aisées s'inscrivent à l'université dans les départements les plus efficaces ou dans les filières les plus performantes au plan pédagogique.

Quatrième hypothèse de recherche :

'Bons élèves' au secondaire, les étudiants de conditions sociales favorisées obtiennent également les meilleurs résultats à l'université.

Cinquième hypothèse de recherche :

'Bon élèves' au secondaire et non attardés dans les études, les étudiants de conditions aisées et jeunes poussent les études jusqu'au diplôme d'enseignement supérieur le plus élevé (le plus convoité).

Hypothèse générale n° 3

La troisième hypothèse générale avance que :

L'allongement de la durée des études n'améliore pas les résultats universitaires.

Hypothèses
de recherche
n° 6,7, 8

Trois hypothèses de recherche peuvent être déduites de
l'hypothèse générale n° 3 :

Sixième hypothèse de recherche :

*Les étudiants faibles n'améliorent pas leurs résultats
quelle que soit la durée des études.*

Septième hypothèse de recherche :

*Moyens ou faibles dans les études secondaires (mention
au baccalauréat = passable) où ils étaient attardés, les
étudiants de conditions modestes achèvent rarement les
études supérieures avec succès.*

Huitième hypothèse de recherche :

*Un séjour à l'université au-delà de la durée légale des
études ou de la durée maximale dans un cycle
n'améliore pas les résultats universitaires.*

Hypothèse
générale n° 4

La quatrième hypothèse générale s'efforcera d'isoler
leur influence sur les rendements internes de l'UCAD.
Elle soutient que :

*Le statut social de l'étudiant influe positivement sur ses
résultats.*

Hypothèses
de recherche
n° 9, 10

Deux hypothèses de recherche peuvent être déduites de
l'hypothèse générale n° 4 :

Neuvième hypothèse de recherche :

*Les étudiants salariés ou assimilés obtiennent les
mêmes résultats que les étudiants forts.*

Dixième hypothèse de recherche :

*Les étudiants de condition modeste non subventionnés
(non boursiers) séjournent plus longtemps à l'université
avec moins de succès.*